Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire
8 juin 2017

A Clamart, le 9 août 2017

L'Assemblée Générale ordinaire du Club CSM CLAMART NATATION, dont le siège est sise à la Maison des Sports-Place Jules HUNEBELLE à 92140 CLAMART, identifié au SIRET sous le n° 491 710 919 00011 et au registre national sous le n° W921000356, Code NAF APE 926 C, affilié à la Fédération Française de Natation sous le n° d'affiliation n° 130922706, et agrée Jeunesse et Sports n° 92 S665, s'est réunie à la Maison des Associations, 13 rue de Bièvres à Clamart, sur convocation adressée par courriel aux adhérents en date du 5 mai 2017.

La réunion est présidée par Patrick PARAKIAN, Président. A l'ouverture de la séance, 288 membres étaient présents ou représentés.

L'ordre du jour est rappelé par le Président :

Ouverture de l'Assemblée Générale par le Président

- **Approbation du Procès Verbal de l'Assemblée Générale 2016**
- **Rapport moral et sportif (vote)**
- **Rapport financier (quitus)**
- **Affectation du résultat**
- **Approbation du budget prévisionnel (vote)**
- **Renouvellement de mandats de membres du Bureau (6 postes sont à pourvoir)**
- **Questions diverses**

L'assemblée est déclarée ouverte vers 19h00 par le Président qui souhaite la bienvenue à l'assistance et remercie de leurs présences, **Sally RIBEIRO,** Conseiller-délégué aux sports de la ville de CLAMART, **Carole DUBOIS**, Conseiller-Délégué à l'handicap, et Rachel ADIL, à l'égalité des chances. **Mr Jean-Didier BERGER**, Maire de CLAMART-Conseiller Régional Ile-de-France s'est excusé pour son absence, retenu par d'autres obligations. **Xavier MARESQ**, Directeur des Sports, et **Emmanuel LAPOUTGE**, Directeur de la Piscine de Clamart se sont également excusés.

Déroulement Assemblée Générale :

1/APPROBATION du PROCES VERBAL de l'ASSEMBLEE GENERALE du 19 mai 2016

Le Président reprend les points principaux du procès-verbal.
En l'absence de questions ou observations, Le Président met aux voix l'adoption de ce procès verbal :
L'adoption du P-V de l'AG 2016 est soumis au vote : Contre : 0, Abstention : 0 : la résolution est votée à l'unanimité.

2/RAPPORT MORAL et SPORTIF

Le Président présente son rapport et rappelle les grands moments de l'année 2016 et la saison sportive 2016/2017, qui se sont avérés être riches en émotions mais s'inscrivant dans une trajectoire non linéaire :

- Trois engagements ont été pris au titre de l'année 2016 : 1/Enrichir notre offre d'activités à destination des familles 2/Prolonger notre progression sportive 3/Professionnaliser d'avantage notre structure…toute en gérant le budget raisonnablement.
- L'année 2016 aura été pour le Club un défi permanent. Les objectifs annoncés ont été globalement atteints….malgé une fin d'année polluée par une situation conflictuelle avec un adhérent. Mais au final…une année 2016 considérée comme réussie grâce l'engagement de tous les acteurs, qu'ils soient adhérents, nageurs, officiels, entraineurs et bénévoles.
- Pour réaliser nos objectifs, nous avons pu bénéficier du soutien financier et extra-financier de la Ville de CLAMART, en y associant le Conseil Départemental du 92 pour son soutien financier, le Territoire «VALLEE SUD-GRAND PARIS », et ses représentants pour sa participation financière et logistique (Centre nautique Malakoff-Châtillon), la Direction des Sports de la Ville, avec Xavier MARESQ et son Equipe et Emmanuel LAPOUTGE, Directeur de la Piscine et son Equipe.
- Le Club comptabilise **1.365** adhérents vs **1.396** à fin 2015 (hors accompagnants bébés-nageurs)
- **86%** des adhérents relèvent du Territoire/ **58%** sont des adhérents de moins de 18 ans/ la parité est respectée : **62%** sont des Femmes
- **73%** des adhérents pratiquent la natation/**24%** l'aquagym : Natation/ **34%** des nageurs fréquentent l'Ecole de Natation : **26%** sont en perfectionnement : **7%** en compétition et **8%** en Eveil aquatique.
- **Les réalisations :** l'espace musculation a été installé au Gymnase Parisien. Les vitrines d'affichage sont arrivées (2 dans le hall). Après une saison de test, la gestion des cartes d'accès s'est améliorée.
- Nous avons eu (mai 2016) une réunion anticipée de validation des créneaux nous permettant de préparer la saison à venir avec plus de sérénité. Nous avons toujours un volume d'activités conséquent à organiser (**84h**/hebdo) avec **69** créneaux sur **2** sites à orchestrer en tenant compte des aspirations de **10** encadrants..
- **A noter:** Le passage de l'Agglo vers le Territoire (quid des conventions existantes? Continuation ou novation? **…Organisation interne:** Optimisation de notre progiciel de gestion des adhérents/Paiement par internet : **350** adhérents ont utilisé cette possibilité (quelques points à améliorer) /Outil de messagerie: on peut mieux utiliser cet outil…pour les urgences le SMS s'avére plus adapté mais onéreux. **Ecole de natation Française (**Passage des tests Sauv Nage et Pass Compétition) /Stages ENF (congés scolaires): affichent complets et permettent une préparation vers les passages de tests. On testera une semaine de stage début juillet 2018.
- Le Club s'est vu confirmer 1 label fédéral : « Formation Course ».Nous présenterons une nouvelle demande la saison prochaine (« label développement »)
- Les « **Nouvelles Activités Périscolaires** » : amélioration du processus et résultats satisfaisants (meilleur suivi pédagogique)
- Nous sommes toujours pro-actifs sur les « Classes Sportives à Aménagement d'horaires » mais avec un faible retour cette saison. Nous plaçons beaucoup d'espoirs dans la prochaine rentrée scolaire avec l'arrivée du Collège Maison-Blanche dans le dispositif.(de la 6eme à la 4eme.
- Du côté, financier, les objectifs annoncés ont été tenus. *Voir la présentation infra.*
- Retour sur le processus d'inscription : Amélioration de la procédure. Beaucoup de pertes de temps sur les dossiers incomplets que nous chercheront à éliminer. Pour la prochaine saison, seuls les dossiers complets déposés dans les délais seront pris en compte.
- Pas d'organisation performante sans une structure humaine reconnue : un grand merci à notre équipe d'encadrement pour l'excellente gestion sportive du Club et de leur implication.
- L'aspect social aura dominé l'année : Instauration d'un complémentaire santé collective. Le Club a choisi d'en faire une opportunité plutôt qu'une contrainte. Prise en charge par le Club supérieur au panier minimum légal.
- Pas de compétitions sans officiels : Remerciements à B.PIPET et son équipe de **19** officiels qui ont été présents sur **76** compétitions. Appel a été lancé pour étoffer l'équipe. Un officiel »eau libre » a été confirmé.
- Le Club a répondu présent sur les organisations de la Ville. Nous présenterons un dossier pour la NAP au titre de 2017/2018
- La priorité de la saison 2017/2018 portera encore sur l'Ecole de Natation.

- Comparaison a été faite sur les conditions d'accueil des adhérents des Clubs confrères (Nouveau Club House Rugby-Foot, Club House du Tennis et de la Gym sportive) et notre local de...9m2. Nous avons déposé un dossier de proposition d'édification de Club-House sur le terrain de la piscine de 110 m2. Ce local permettra offrir de meilleures conditions d'accueil des adhérents, pour les nageurs (salle de permanences) sans oublier de conditions de travail réglementaires aux salariés et bénévoles (bureau-salle de réunions, et de stockage) dans une construction modulaire esthétique et écolo compatible. Nous réactiverons ce dossier à la rentrée.
- Nous allons «toiletter » nos statuts qui datent de 2006 et rédiger un règlement intérieur pour les salariés (pour l'AG 2018).

Grande satisfaction au plan sportif plan, le Club a délivré des résultats très satisfaisants :

- **37** eme rang national sur 1.087 Clubs classés (vs 68 eme) **Objectif** : intégration du Top 50 atteint
- **3** eme rang national aux Championnats national des Interclubs pour nos masculins et 12 eme rang national pour nos féminines. **6** équipes alignées
- 2 stages délocalisés ont été proposés (Sabadell (Espagne) en Février et Terme Catez–Slovénie- en avril) et **2** stages sur site.
- Participation à 76 compétitions et déplacé **708** nageurs…et **9,100 km** ont été parcouru à ces occasions!
- Nos objectifs sportifs : Confirmer notre place dans le Top 50 des Clubs au Classement National des Clubs.
- Présentations ciblées de nos jeunes Espoirs du Club avant les finalités estivales.

Pour conclure son rapport moral, le Président rappelle le modèle associatif sur lequel s'assoit le Club : c'est une gestion par les adhérents par des adhérents...pour les adhérents. Il remercie les bénévoles et les membres du bureau qui sont sur tous les fronts tout au long de la saison.
Le Président tient à remercier la Direction des Sports de la Ville et la Direction des Piscines de Sud de Seine pour leur soutien tout au long de la saison sans oublier nos partenaires institutionnels (Conseil Départemental 92) fédéraux (FFN) et privés.
Les rapports sont soumis aux votes : Contre : 0, Abstention : 0 : la résolution est adoptée à l'unanimité.

3/ACTUALISATION du REGLEMENT INTERIEUR

- Pas de changement dans le contenu du Règlement voté en 2013. L'actualisation porte sur Changement de l'Agglo Sud de Seine en Territoire Vallée Sud Grand Paris.

Les rapports sont soumis aux votes : Contre : 0, Abstention : 0 : la résolution est adoptée à l'unanimité.

4/RAPPORT FINANCIER

Au 31/12/16, il a été constaté un excédent d'exploitation de **34,377 €** vs **59,938** à fin 2014.
Les engagements financiers pris ont été tenus: Assurer une gestion saine et équilibrée et conforter les Fonds Associatifs

- Le résultat est issu de la différence entre les produits d'exploitation (479.343€) et les charges d'exploitation (444.966€).
- Les cotisations représentent 70% des produits et les charges de personnel 58% des charges.

Il est demandé quitus de la gestion: Contre : 0, Abstention : 0 : le quitus est donné à l'unanimité.

5/AFFECTATION du RESULTAT

Il est proposé d'affecter le résultat aux Fonds Associatifs. Ceux-ci passeraient de +74.574€ à +107.950€ (post vote résolution).
Nous considérons que les Fonds Associatifs sont primordiaux pour notre Club, nous permettant de financer nos investissements futurs (matériel,..) et/ou assurer la pérennité du Club (imprévus, baisse subvention, etc..). Nous préconisons de sécuriser au minimum 82 jours d'exploitation (vs 70 jours actuellement)
L'affectation est proposé au votes: Contre : 0, Abstention : 0 : la résolution est adoptée à l'unanimité.

6/ BUDGET PREVISIONNEL ANNEE 2017

Nous proposons de caler le budget prévisionnel sur le réalisé 2016 avec un ajustements à la marge (+3%) : 487.000€.
Produits : +/- basés sur une hausse du nombre d'adhérents avec des charges à valeur constante. Charges : +3% pour la partie masse salariale
Proposition de la grille de cotisation au titre de la saison 2017/2018/ : Simplification de la grille de cotisation : hausse de la cotisation de 3% après 3 années de « gel »: coût de la carte magnétique d'accès intégrée dans le prix de la cotisation.
Le Budget prévisionnel est soumis au vote: Contre : 0, Abstention : 0 : le budget prévisionnel est adopté à l'unanimité.

7/ ELECTION du BUREAU

Conformément aux statuts, le Bureau est démissionnaire. Eliane LE CARDINAL a remis son mandat au Bureau (au motif d'un risque potentiel de conflit d'intérêts) et Christine BLOCH-ARFEUILLE qui ne souhaite pas renouveler son mandat. Le Président remercie Eliane pour son investissement, en y associant chaleureusement Christine qui faisait partie des membres fondateurs du Club en 2006 et qui a assuré depuis l'origine la gestion financière et sociale du Club à la grande satisfaction des adhérents et des Tiers. Christine restera disponible pour assurer la transition. Jean-Claude MAZURE, a été coopté en cours de saison et confirme sa candidature.
Les membres sortants se représentent et sollicitent la confiance des adhérents.
Le renouvellement de mandats des membres du bureau (Jean-Claude MAZURE inclus) est voté à l'unanimité. Une prochaine réunion de Bureau précisera les affectations.

8/ DELEGATION au PRESIDENT POUR ACCOMPLIR LES FORMALITES LEGALES
La délégation est votée à l'unanimité.

Des réponses ont été apportées aux questions des adhérents : possibilité de remplacement de cours en cas d'effet calendaire défavorable (réponse positive sous réserves)
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h00.

Pour servir et valoir ce que de droit,

Patrick PARAKIAN

Président du CSM CLAMART NATATION